

Circulaire 08/2022

Aux clients de la SVK (assureurs-maladie et clients institutionnels) ainsi qu'aux fournisseurs de prestations NUT

Pour tout renseignement: Nicole Wagener
Numéro direct: +41 32 626 57 40
Courriel: nicole.wagener@svk.org

Soleure, le 22 novembre 2022

Épaississant pour boissons et aliments en cas de dysphagie N° de position 99.02.01 LiMA

Madame, Monsieur,

Depuis le 1^{er} octobre 2022, les épaississants pour boissons et aliments en cas de dysphagie sont intégrés dans la LiMA. Aucune information n'a malheureusement été communiquée au préalable par les parties à l'origine de cette intégration, laquelle a surpris tous les autres participants. Par conséquent, suite aux premières demandes adressées à la SVK par des assureurs-maladie au sujet de la manière de procéder et le contrôle, nous avons répondu que la saisie et le contrôle pouvaient jusqu'à nouvel ordre être effectués via la demande de la SVK pour l'alimentation artificielle à domicile.

Entre-temps, nous avons procédé à des clarifications approfondies concernant la prescription et la facturation des produits avec notre médecin-conseil et avec le groupe d'experts en nutrition artificielle (composé de représentants de l'industrie, des Home Care Services et de la SSNC), et avons informé l'équipe d'assureurs de la SVK des conclusions ci-après:

1. Les épaississants pour boissons et aliments en cas de dysphagie n'ont pas de lien direct avec l'alimentation artificielle à domicile.
2. Pour la position LiMA 99.02.01.01.1, la prescription et la facturation des produits doivent être réglés directement via l'assureur-maladie.
3. La SVK dispose actuellement de quelques demandes en suspens concernant des épaississants; celles-ci seront transmises pour évaluation aux assureurs-maladie concernés.
4. Les factures en suspens portant sur des épaississants sont retournées au fournisseur de prestations avec la mention «Les épaississants sont exclus du contrat avec la SVK».

5. A l'avenir, toutes les parties prenantes doivent être informées au préalable lors de l'introduction de nouveaux produits dans la LiMA.

Nous vous remercions de prendre acte de ce qui précède et nous nous tenons à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations

SVK | FSA

Roger Schober
Directeur

Nicole Wagener
Responsable de département
NUT/VENT